



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1408>

Pour un collège égalitaire, construire la grève jusqu'à l'abrogation

- Actualité des luttes - Appels à mobilisation -



Date de mise en ligne : mardi 2 juin 2015

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Brest, le 22 mai 2015

<dl class='spip_document_2066 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;width:464px;*>

La publication au Journal Officiel des textes de la réforme du collège au lendemain d'une grève importante confirme la volonté du ministère de passer en force et son refus d'entendre les personnels. **La lutte doit s'amplifier pour imposer l'abrogation de cette réforme. L'intersyndicale doit annoncer rapidement et fermement la date de la grève nationale prévue en juin.**

Ces dernières semaines, le débat public a été confisqué, comme si la seule alternative était de défendre cette réforme de « modernisation » libérale ou de la refuser au nom d'un collège passéiste, inégalitaire et élitiste. Nous

dénonçons les récupérations politiques de la droite et de l'extrême droite. Les personnels doivent s'organiser pour refuser que des groupes réactionnaires s'approprient leur mobilisation.

Nous ne partageons rien avec celles et ceux qui critiquent cette réforme au nom du refus d'approches pédagogiques des enseignements. Nous revendiquons des moyens à la hauteur des besoins et nous luttons pour un collège égalitaire avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.

Ce n'est pas la direction de la réforme ministérielle. Dans un contexte d'austérité, cette réforme ne prévoit aucune disposition pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage pour les élèves. **Elle remettrait en cause le collège unique, accentuerait encore les inégalités, augmenterait l'autonomie des (chefs d')établissements, induisant une concurrence toujours plus grande entre collègues, équipes, disciplines et établissements tout en multipliant des hiérarchies intermédiaires, dans la continuité des réformes statutaires sur les « missions et servi-ces ».** Cette réforme modifie l'organisation des enseignements et des disciplines, selon des modalités imposées qui ont été définies sans les personnels.

SUD Éducation Lorraine et la fédération SUD Éducation appellent les personnels :

- à mener une campagne d'explication à la population des enjeux de cette réforme
- à signer [la pétition intersyndicale pour l'abrogation du décret et de l'arrêté « collège 2016 »](#)
- à étendre la mobilisation à l'ensemble des personnels de la maternelle à l'université
- à mettre en discussion dans les AG la grève reconductible jusqu'à l'abrogation
- à élaborer collectivement les revendications pour un autre collège et les moyens d'y parvenir.

Post-scriptum :

La motion d'actualité en PDF :

